



Tilly O'Neill Gordon, députée  
MIRAMICHI

# COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

2 février 2010

## **Le gouvernement du Canada lance l'initiative Emplois d'été Canada 2010 pour aider les étudiants et les collectivités**

**Ottawa (Ontario)** – La députée de Miramichi Tilly O'Neill Gordon a annoncé que le gouvernement conservateur annonce le lancement de l'initiative Emplois d'été Canada 2010, qui aide les étudiants à acquérir une expérience de travail et permet d'offrir d'importants services à la collectivité.

« C'est important que notre jeunesse ait l'opportunité de développer les habiletés et l'expérience dont ils ont besoin pour participer activement et avec succès dans le marché du travail d'aujourd'hui », a déclaré la députée O'Neill Gordon. « Emplois d'été Canada est une des nombreuses initiatives offertes par notre gouvernement pour aider les étudiants. »

Le financement sera offert aux organismes à but non lucratif, aux employeurs du secteur public ainsi qu'aux petites entreprises du secteur privé afin de créer des occasions d'emploi d'été de grande qualité pour les jeunes âgés de 15 à 30 ans qui étudient à temps plein et qui prévoient retourner à l'école dans la prochaine année scolaire.

« Le programme Emplois d'été Canada joue un rôle clé en répondant aux besoins des étudiants tout en supportant les organismes et les entreprises qui offriront d'importants services à nos collectivités, a déclaré la députée O'Neill Gordon.

En 2009, le gouvernement du Canada a conclu des ententes avec près de 22 000 organismes, appuyant ainsi la création de 37 500 emplois d'été pour des étudiants. Le budget alloué à Emplois d'été Canada en 2010 est de 97,5 millions de dollars. À cette somme s'ajoutent les 10 millions de dollars versés dans le cadre du Plan d'action économique du Canada. Ces fonds seront répartis entre les 308 circonscriptions.

Les députés seront invités à se prononcer sur les priorités particulières de leur collectivité ainsi qu'à valider la liste des projets recommandés à des fins de financement.

Les formulaires de demande seront disponibles à compter du 1er février 2010 et ils devront être remplis et présentés au plus tard le 26 février 2010. Les employeurs intéressés peuvent faire leur demande en ligne à l'adresse [www.servicecanada.gc.ca/eec2010](http://www.servicecanada.gc.ca/eec2010), ou se présenter au Centre Service Canada le plus près.

Pour en savoir davantage sur le Plan d'action économique du Canada, veuillez consulter le site Web suivant: [www.plandaction.gc.ca](http://www.plandaction.gc.ca).

-30-

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec la députée Tilly O'Neill Gordon  
au (613) 992-5335

BUREAU PARLEMENTAIRE  
Édifice Confédération, pièce 533  
Chamber des communes  
Ottawa (ON) K1A 0A6  
Tél.: (613) 992-5335  
Télééc.: (613) 996-8418  
Courriel: [oneilt@parl.gc.ca](mailto:oneilt@parl.gc.ca)



BUREAU DE CIRCONSCRIPTION  
4, rue Renaud  
Miramichi (NB) E1V 6T1  
Tél.: (506) 778-8448  
Télééc.: (506) 778-8150  
Courriel: [oneilt@parl.gc.ca](mailto:oneilt@parl.gc.ca)